

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sursee, le 23 juin 2017

### **8 000 personnes protestent contre la structure tarifaire – un signe puissant !**

**La proposition relative à une structure tarifaire adaptée en physiothérapie, publiée au mois de mai par le Conseil fédéral, se heurte à une forte résistance. Au 23 juin 2017, 8 000 personnes ont déjà renvoyé une réponse négative à la consultation de l'office fédéral de la santé publique OFSP. Elles soutiennent la position de physioswiss.**

Les principales raisons du rejet sont les suivantes :

- Le Conseil fédéral fait un usage abusif de la structure tarifaire comme moyen de contrôle des coûts ou de réduction de ces derniers.
- Les prestations nécessaires aux patient(e)s ne sont pas prises en compte.
- La collaboration interprofessionnelle n'est toujours pas rémunérée.
- Avec la structure tarifaire qu'il a ordonnée, le Conseil fédéral met en danger sa propre stratégie « faire passer l'ambulatoire avant le stationnaire ».

et :

- **L'objectif – un système tarifaire adéquat et économique en physiothérapie, donc apte à assurer l'existence des professionnels – n'est pas atteint.**

physioswiss remercie tous ceux qui soutiennent ses revendications. L'Association prie le Conseil fédéral d'effectuer les modifications qu'elle a sollicitées dans le but d'assurer les soins de base.

Contact : Roland Paillex, Président, 079 507 99 06, [president@physioswiss.ch](mailto:president@physioswiss.ch)

Vous trouverez plus d'informations sur : [www.physioswiss.ch/fr](http://www.physioswiss.ch/fr)

La physiothérapie est une discipline autonome qui se concentre sur la suppression des troubles fonctionnels et douleurs physiques. On l'utilise aussi bien dans la thérapie ambulatoire et hospitalière, que dans la rééducation et dans les soins palliatifs et dans la prévention et la promotion de la santé.

physioswiss, l'association suisse de physiothérapie, défend les intérêts d'environ 9 000 physiothérapeutes en Suisse entière exerçant comme salariés ou en libéral.